



Compte rendu de réunion N°2 du Comité « Développement durable – Ecologie »					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mardi 1er décembre 2020 à 18h30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM				X	X	X
	M. COMORETTO Christophe			christophe.comoretto@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr			
	Mme BOYE Brigitte				X	X	X
	Mme BOULP Lauriane				X	X	X
	M. Philippe GAURIER					X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine				X	X	X
	Mme Sophie MOREAU				X	X	X
	Mme MIRASSOU Florence					X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha				X	X	X
M. SABATHIE René				X	X	X	
<i>Citoyens</i>	M. ARQUE Georges				X	X	X
	M. BROUILLAUD Christophe					X	X
	Mme DORIANE Silvestre					X	X
	M. PARANTHOEN Mathieu					X	X
	Mme DASSONVILLE Amélie					X	X
	Mme MASSON Martine					X	X
	Mme NEPOTE Nicole				X	X	X
	Mme HOEK Carolina					X	X
	M. CALVO Sébastien					X	X
	M. ANASTASE Matthieu				X	X	X
Mme ROUALDES Stéphanie					X	X	
<i>Autres Intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Mardi 12 janvier à 18h30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

- Point sur les éléments nouveaux depuis la dernière réunion en termes de transition écologique (embauche d'un stagiaire dédié, projet photovoltaïque, atlas de la biodiversité)
- Définition des priorités par rapport à toutes les propositions d'action énoncées lors de la dernière réunion
- Choix de mise en œuvre d'une ou de plusieurs actions
- Questions diverses

II. Introduction

1. Echanges entre membres du Comité

Entre les réunions, chacun ayant connaissance des adresses mails de tous les membres de ce comité, des informations et des échanges peuvent avoir lieu, afin d'avancer sur les sujets abordés lors des réunions.

2. Territoire à énergie positive

Comme annoncé lors de la dernière réunion, une offre a été déposée par l'intermédiaire du Pays Sud Toulousain pour prendre un stagiaire Master 1 ou 2 afin d'aider la Commune dans sa volonté de devenir « Territoire à Energie Positive ». L'offre est jointe en annexe et le délai des candidatures court jusqu'au 04/01/2021.

La Commune a demandé à adhérer au CLER (Réseau pour la Transition Energétique), afin de participer au réseau des communes engagées dans cette transition et bénéficier de l'aide de cet organisme.

3. Projet photovoltaïque

Il est envisagé de mettre en œuvre sur la toiture de la Salle Polyvalente, dans le cadre du projet de rénovation énergétique de celle-ci, des panneaux photovoltaïques :

- Soit sur la totalité de la toiture (ce qui représente une puissance de 99 KWc). Le temps de retour sur investissement (79 450€HT) serait de #11 années et le montant de revente d'électricité de #8650€/an ;
- Soit sur 1/3 de la toiture (ce qui représente une puissance de 36KWc). Le temps de retour sur investissement (43 700€HT) serait de #11.4 années et le montant de revente d'électricité de #3800€/an.

Mais, pour ce faire, il nous faut l'accord de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), du fait que ce bâtiment est en zone protégée (= à moins de 500m d'un bâtiment classé, ce qui est le cas de l'Eglise et de la Chapelle). L'ABF vient sur la Commune le 15 décembre. Nous lui soumettrons ce projet.

Dans le cas où nous avons son accord, nous allons déposer un dossier de demande de subvention avec une de ces deux solutions, et envisageons, avec une association qui va se monter en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de lancer un projet « citoyen ». Cette association est basée à VENERQUE (RAYON VERT) et serait intéressée par ce projet.

4. Atlas de la Biodiversité

Comme indiqué dans le dernier Compte-Rendu, la Commune peut s'engager dans une démarche de mise en œuvre de la biodiversité sur son territoire :

« L'Atlas de la Biodiversité Communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire :

Vous êtes volontaire pour rejoindre la démarche ABC. Engagez-vous en faveur de la biodiversité en remplissant le formulaire d'inscription ... »

Après discussion l'ensemble des membres est favorable à cette engagement.

III. Points abordés

1. Jardins partagés

Il apparaît que les priorités exprimées concernent principalement la mise en œuvre de jardins partagés.

Est évoquée également la réalisation d'aires de jeux pour les enfants, mais ce sujet sera traité par le Comité « Petite enfance-Enfance/jeunesse-Ecoles-Restaurant scolaire »

Ces jardins partagés permettraient de faire apprendre le jardinage.

Il faudrait avoir des échanges à ce sujet avec les jeunes de la commune.

Deux terrains situés assez proches du Centre du village pourraient servir à ce projet : la zone située contiguë à l'avenue de Versailles (plan joint en annexe) et la zone derrière les stades (plan joint également en annexe).

La zone pour ce projet qui apparaît la plus appropriée est la zone située entre le skate-park et la crèche. Ce sont des terrains tout à fait adaptés à ce projet, la terre y étant particulièrement bonne. Cela s'appelait auparavant les « jardins du Lherm ».

Ils peuvent être alimentés en eau depuis la canalette qui passe à côté du terrain de tennis en bas de la rue du Stade.

Il y aurait la place pour créer également un terrain de basket, derrière la crèche, ainsi que des jeux pour enfants.

Un « jardin pédagogique » permettant la mise en œuvre d'un lien intergénérationnel pourrait être créé.

La Commune pourrait aider à l'installation de ces jardins partagés par la mise en œuvre d'une clôture, l'amenée de l'eau et la pose d'un abri de jardin sécurisé pour les outils.

Est cité l'exemple de Tournefeuille où ces jardins partagés sont également un lieu de rencontre avec une cafèt.

Des ateliers avec l'association 3PA pourraient également être mis en œuvre.

Un emplacement de jardin pourrait être réservé pour l'école et la crèche.

Une charte devra être élaborée pour le fonctionnement de ce projet (la charte des jardins partagés de Toulouse est jointe en annexe)

Afin de pouvoir lancer ce projet, il est proposé, pour trouver suffisamment de volontaires intéressés, de lancer un sondage sur la commune : une plaquette de présentation avec adresse de contact est à élaborer.

Joël se propose de rédiger un texte, puis Christophe et Ludivine élaboreront la plaquette. Carla HOEK sera sollicitée, car très motivée par ce sujet.

L'objectif est de réaliser cette plaquette pour la prochaine réunion, puis après accord du comité, de la distribuer, l'envoyer par mail et la mettre chez les commerçants.

2. Plantations – nichoirs

Un groupe est intéressé par la mise en œuvre de nichoirs sur la commune, avec perspective de création d'un atelier pour ce faire : Martine, Georges, Christophe et Ludivine.

Un contact avec M. Jean-Pierre THELLIER apporterait des éléments intéressants sur le sujet.

Il y a également une personne prête à partager le savoir sur les oiseaux route de Ste Hilaire, à contacter.

Il serait également intéressant de prévoir des plantations d'arbres au Centre du Village. Des espaces sont à définir pour ce faire, en tenant compte du projet de réaménagement du Centre du village, qui sera « travaillé » par le Comité « Urbanisme-Cadre de vie-Assainissement », dans le cadre d'une concertation avec les citoyens.

Des « promenades » pourraient être organisées pour la connaissance des arbres, de la faune et de la flore, avec des spécialistes.

Des « haies vertes » sur les parkings entre les voitures pourraient être prévues comme c'est le cas à Castanet, celles-ci servant pour les oiseaux.

3. Maladies des arbres

Il est possible de sauver des arbres attaqués par les capricornes, à condition de s'y prendre assez tôt, avant que l'arbre n'ait été attaqué de partout. Il peut être conseillé l'utilisation d'un fil de fer pour tuer les larves, ou/et d'un atomiseur. Il faut l'utiliser en été (quand il fait chaud) et la nuit. Mais attention : c'est une espèce protégée !

IV. Conclusion et prochaine réunion

Il est convenu que, pour la prochaine réunion, sera présentée la plaquette pour le projet de jardins partagés.

La prochaine réunion est fixée au mardi 12 janvier à 18h30

V. Annexes

- Vues aériennes des zones disponibles

Charte jardins partagés Toulouse

Offre de poste stagiaire « commune à énergie positive »

Compte-Rendu n°1 (de la dernière réunion)

Annexes du précédent compte-rendu (toujours accessibles) :

Remontées des citoyens lors de la consultation citoyenne

- « Viser l'exemplarité écologique » : extrait de notre programme
- Pacte pour la Transition avec les 11 mesures choisies signé
- Guide Atlas de la biodiversité

Tous ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>